



Reengagement dans l'armee apres denonciation

Par **Le s gotzee**, le **19/02/2019** à **12:21**

Bonjour jetai dan l'armée de terre a 2reprise première fois en 2017 mai mon contrat a etai dénoncer pour raison médicale et 2 fois en 2018 mai mon contrat a etai dénoncer au bout de 10 moi pour insuffisance de formation la question que je me pose et esque je peu me réengager ?? J'ai tout juste 20 ans